Le Photophore électrique, de MM. P. HELOT et G. TROUVE, en Gynécologie.

La question de l'éclairage dans les examens au spéculum et dans les opérations délicates que les chirurgiens ont à pratiquer chez les femmes, intéresse assez sérieusement nos confrères pour que nous croyons opportun de signaler les avantages d'un instrument relativement récent que le Dr P. Helot, de Rouen, a fait construire par M. G. Trouvé. Ceux d'entre nous qui ont des consultations à des heures tardives, ou dont les cabinets sont à des étages inférieurs ou mal éclairés, savent combien il est désagréable de pratiquer des examens au spéculum avec une bougie d'une main, la pince ou tout autre objet de pansement de l'autre.

Lorsqu'il s'agit d'enlever un polype, d'opérer une fistule vésico-vaginale, de cautériser un col, de faire une injection intra-utérine, etc., à domicile, et que notre cliente habite un appartement obscur, que son lit est mal tourné ou qu'enfin le soleil nous fait la vilaine plaisanterie de se cacher tout à coup, les mêmes inconvénients se présentent, et on constate à regret que

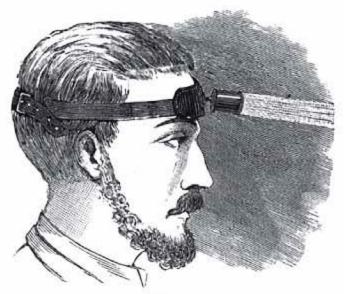


Fig. 1.

les appareils d'éclairage fixes ou portatifs avec ou sans réflecteurs, sont peu commodes à manier, et surtout peu éclairants. Hâtons-nous de dire que cette lacune est admirablement comblée aujourd'hui par le photophore électrique de Trouvé, dont je me sers aujourd'hui, à l'exclusion de tout autre, et dont je veux recommander l'emploi à mes confrères, sans que M. Trouvé m'en ait prié.

Cet instrument a été construit en vue des examens à l'ophtalmoscope, au laryngoscope, à la rhinoscopie; mais c'est, à mon avis, en gynécologie qu'il réalise le progrès le plus considérable.

L'appareil se compose d'une lampe à incandescence dans le vide, comprise dans un cylindre métallique entre un réflecteur et une lentille convergente. D'un très petit volume, et très légère, elle peut s'appliquer sur un bandeau frontal, comme le montre la figure 1, ou s'adapter, comme nous le préférons, sur une tige que supporte un pied massif et inversable, figure 2.

Dans le premier cas, la lumière, placée dans l'axe des yeux, accompagne pour ainsi dire l'opérateur, qui n'a nullement à s'en occuper.



Fig. 2.

Dans le second, plus avantageux, suivant nous, au point de vue spécial auquel nous nous plaçons, la lampe est posée à droite ou à gauche de l'opérateur, sur une cheminée, une table ou sur le sol, et le faisceau lumineux projeté au fond du spéculum, à l'aide d'un mécanisme d'une extrême simplicité, puisque la tige s'allonge et se raccourcit à volonté, et que l'articulation en enarthrose de la lampe sur son support permet tous les mouvements de latéralité et de circumduction.

L'intensité de cette lampe, de la grosseur d'une petite noix, peut être évaluée à 8 ou 10 bougies. C'est plus que suffisant; et, comme son bon fonctionnement peut être assuré à l'aide d'un courant constant de 8 à 12 volts, c'est à la pile au bichromate de potasse sursaturée de G. Trouvé qu'il faut donner la préférence. On a ainsi une pile peu encombrante qui, à l'aide d'un artifice

bien simple (changement des contacts pour avoir la pile montée en tension ou en quantité ad libitum) peut servir tout à la fois et à l'éclairage et aux opérations de galvano-caustique thermique.

La figure 3 montre une batterie composée d'une auge en chêne garnie de quatre à six cuvettes en ébonite qui contiennent le liquide de chaque élément; les zincs et les charbons, reliés entre eux par des pinces mobiles, sont montés sur un treuil qui permet de faire varier à volonté leur immersion dans le liquide, et régler le débit en plongeant plus ou moins les éléments.

Cette pile qui, d'après M. Hospitalier, est le réservoir d'énergie le plus léger actuellement connu, pourrait alimenter d'une façon continue plusieurs lampes de grande intensité pendant huit ou dix heures consécutives. Elle est donc plus que suffisante dans l'espèce, car elle peut ainsi rester chargée pendant huit ou dix semaines et plus, fournissant chaque jour la lumière pour plusieurs examens ou opérations. Aussi, M. G. Trouvé en a réduit les dimensions pour ceux qui la destinent uniquement à l'éclairage du photophore ou voudraient la transporter en ville.

C'est cette dernière que nous employons; nous n'avons qu'une chose à lui reprocher, c'est qu'elle ne fournit qu'une heure et demie à deux heures de lumière, ce qui entraîne à des renouvellements fréquents d'un liquide désagréable à manier dans nos cabinets. En revanche, on a, de la sorte, un réservoir électrique peu encombrant, que l'on peut dissimuler à la rigueur, et qui a le grand avantage de pouvoir être transporté aussi facilement que le thermo-cautère Paquelin.

La figure 4 montre les cautères les plus usités en gynécologie (couteau, anse, cautère, bouton) qui peuvent être portés au rouge à l'aide de la pile grand format, en ayant le soin, comme nous l'avons dit plus haut, d'intervertir les contacts, réunissant tous les zincs d'un côté, tous les charbons de l'autre.

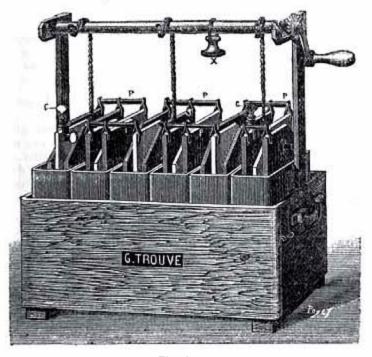




Fig. 3.

En résumé, le photophore électrique, de MM. P. Helot et G. Trouvé, rendra, aux médecins qui s'occupent de gynécologie, des services incontestables, et nous avons pensé qu'il était bon de donner à nos lecteurs ces renseignements que quelques-uns d'entre eux ignorent peut-être, et dont ils feront certainement leur profit. P. M.